

**POUR INFORMATION  
AUX SECTIONS ET  
INSTITUTS DE LA FACULTE**

**TRANSMISSION DES CLES DE BUREAU**

Le Décanat serait reconnaissant aux membres du corps enseignant et du corps intermédiaire – professeurs invités, suppléants, assistants, etc... - dont le mandat arrive à échéance à la fin du semestre d'été, de ne pas remettre directement leur clé de bureau à leur successeur mais de la rapporter à la Comptabilité de la Faculté (Madame Karine Fallet) qui leur restituera la caution déposée et les déchargera de toute responsabilité.

Pour les personnes désirant une clé, elles doivent impérativement faire envoyer un mail du président(e) de leur section à [karine.fallet@unil.ch](mailto:karine.fallet@unil.ch) et se munir d'une caution de CHF 100.00.

Nous vous en remercions.

La Comptable